



15ème législature

Question N° : 42779	De Mme Sonia Krimi (La République en Marche - Manche)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale, jeunesse et sports		Ministère attributaire > Éducation nationale et jeunesse
Rubrique > éducation physique et sportive	Tête d'analyse > Recrutement des professeurs d'EPS	Analyse > Recrutement des professeurs d'EPS.
Question publiée au JO le : 30/11/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Sonia Krimi interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur la situation de la matière scolaire « éducation physique et sportive » (EPS) dans le pays. Elle a en effet été interpellée par les professeurs d'EPS qui s'inquiètent de l'avenir de la jeunesse et de la baisse de la pratique du sport dans le milieu scolaire. De récentes études tendent à démontrer que les jeunes enfants et les adolescents ont perdu, en 40 ans, 25 % de leurs capacités cardiovasculaires. Alors que des phénomènes tels que l'hypertension, l'obésité et les maladies cardiologiques et vasculaires sont en nette augmentation et touchent des sujets de plus en plus jeunes. Les conséquences physiques des différentes mesures de confinement ont prouvé une nouvelle fois la nécessité de renforcer la pratique « physique, sportive et artistique ». Le sport reste la solution pour éviter une catastrophe de santé publique si l'on n'agit pas rapidement. Or aujourd'hui, il semblerait qu'il existe des lacunes pour parvenir à l'objectif d'une activité physique et sportive pour tous. À titre d'exemple, il manquait, à la rentrée scolaire de septembre 2020, 10 % de professeurs d'EPS pour parvenir à cet objectif, alors que le nombre d'élèves augmentera encore dans le second degré public (+ 22 860 à la rentrée 2022 puis + 7 595 à la rentrée 2023) selon les prévisions. Elle sait l'importance qu'il accorde au sujet et souhaite ainsi connaître la feuille de route du ministère sur une éventuelle augmentation dans les recrutements des professeurs d'EPS afin de diminuer les risques éducatifs et sanitaires liés à la non-pratique du sport.